

LE FRANCOPROVENÇAL

Le mot francoprovençal a été créé sous une forme italienne *franco-provenzale*, par un professeur de l'Université de Milan, Graziadio Isaia Ascoli¹, pour désigner les patois qu'il avait observés en Vallée d'Aoste et en Savoie. La désignation n'est pas très heureuse : puisque ces patois ne pouvaient se rattacher ni au domaine d'oïl, ni au domaine d'oc, il ne fallait pas dire qu'ils étaient à la fois d'oïl et d'oc. C'eût été plus logique et plus prudent. Par la suite, des romanistes ont proposé d'autres termes géographiques, *lyonnais* et *moyen-rhodanien* ; c'était encore moins satisfaisant pour un espace qui englobait des parties du bassin de la Loire, du Pô et du Rhin, comme le montre la carte du domaine linguistique francoprovençal.

On a donc conservé le mot *franco-provençal*, rendu à peine moins inoffensif, si on l'écrit en un seul mot, comme l'a proposé Pierre Gardette.



1. Dans l'article « Schizzi franco-provenzali », paru sous sa forme définitive dans *Archivio glottologico italiano* III, 1878, p. 61-120. La proposition d'Ascoli était connue depuis 1873 ; P. Meyer l'avait critiquée dans *Romania*, V, 1875, p. 294-296 et Ascoli avait répondu à cette critique, dans « Paul Meyer e il franco-provenzale », dans *Archivio glottologico italiano*, II, 1876, p. 385-394. La naissance du mot date de 1873.

Ce mot composé a égaré l'esprit de quelques linguistes qui ont cru que cette forme romane particulière était le produit d'un mélange de langue d'oïl et de langue d'oc. Y a-t-il une seule langue romane qui soit née du mélange de caractéristiques de ses voisins du nord et du sud, ou de l'est et de l'ouest ? Aucune. Mais toutes les langues romanes ont des caractéristiques de leurs voisins. Cela est dans la nature des choses et cela n'explique rien. Plus récemment encore, dans le *Bulletin officiel de l'Éducation nationale*² – ce qui n'est pas une place toute désignée pour les inepties –, sous le titre « Les langues régionales. Un enjeu pédagogique et culturel », Jean Salles-Lousteau, inspecteur général de l'Éducation nationale, a lancé une autre métaphore. Il traite en deux lignes du « cas du franco-provençal, variété charnière entre le français et l'occitan ». Pour les esprits qui ne se contenteraient pas de ces métaphores, la mixture ou la charnière, nous allons tenter d'expliquer ce qu'est le franco-provençal en montrant comment s'est déroulée la latinisation des Gaules.³

Un peu d'histoire permet de comprendre comment se sont formées les trois familles gallo-romanes : oc, oïl, francoprovençal. Un siècle avant notre ère, la latinisation des Gaules commença dans la province de la Narbonnaise. Cinquante ans plus tard, toutes les Gaules étaient conquises par César ; après la victoire, ses vétérans s'installèrent en colonies sur les terres gauloises administrées par Rome. En bons Méditerranéens, ces anciens soldats de César préférèrent le Midi. Sous l'administration romaine, la latinisation fut lancée sur l'ensemble des Gaules. Ce changement de langues ne se fit pas en un jour ; la langue gauloise ne disparut pas comme par enchantement, par le seul plaisir du vainqueur. Ce n'est pas parce qu'on n'a presque pas écrit en gaulois que cette langue a cessé d'être employée oralement par les Gaulois, dans leur vie quotidienne. Mais, au fil des siècles, la langue gauloise disparut de toute la Gaule, sauf de la péninsule armoricaine.⁴ Elle disparut plus tôt dans le Midi, parce que la latinisation avait commencé plus tôt

2. Numéro 9, du 27 février 1997.

3. Pour les problèmes linguistiques du francoprovençal, voir G. Tuaillon, *Le Franco-provençal. Progrès d'une définition*. Après une parution dans la revue *Travaux de linguistique et de littérature*, X, 1, 1972, cette étude a eu plusieurs éditions, par le Centre d'études francoprovençales « René Willien » de Saint-Nicolas (Vallée d'Aoste), entre 1978 et 1994.

4. Falc'Hun F., *Histoire de la langue bretonne d'après la géographie linguistique*, thèse de l'université de Rennes, parue chez P.J. Nedelec, à Kerfeunteun (Finistère), en 1950. Nous ne traiterons pas plus longtemps ici du problème de linguistique celtique sur l'histoire du breton dans la péninsule armoricaine.

et surtout parce que toutes les colonies des vétérans de César y avaient apporté une forte population de latinophones. Tout au long de la chaîne des villes romaines ou anciennement grecques mais devenues romaines, Nice, Antibes Fréjus, Aix, Marseille, Avignon, Nîmes, Narbonne, Carcassonne, Toulouse et Bordeaux, s'installa très tôt une civilisation romaine parlant latin. De cette latinisation précoce sortit la langue d'oc, qui par la suite s'est étalée sur tout l'espace qui va de Clermont-Ferrand à Pau et de Briançon à Nice.

Dans la Gaule chevelue, le triomphe du latin fut moins rapide. On a conservé plus longtemps la pratique orale du gaulois. Certes on parlait et écrivait en latin dans les villes ; mais, dans les immenses campagnes gauloises, on continuait à parler comme les ancêtres. De cette plus lente et donc plus tardive latinisation sont nées des langues différentes de la langue d'oc.

De plus, la situation démographique de la Gaule du Nord et, un peu moins, de la région lyonnaise et helvétie, changea à la suite de l'implantation des Francs et des Burgondes. Dans les bassins de la Seine, de la Meuse et de la Loire moyenne, le pays fut longtemps bilingue : une partie de la population a parlé germanique pendant plusieurs siècles, tandis que l'autre partie, les Gallo-Romains, parlaient latin ou roman, c'est-à-dire du latin évolué. Dans la plus grande partie du pays latinisé, c'est le latin qui l'emporta, le germanique s'installant de façon durable sur des régions périphériques de la Gaule romanisée, de Trèves à Mulhouse. Cette situation complexe a eu une très grande influence sur l'évolution de la langue romane, la future langue d'oïl, et donc sur le français qui s'est imposé plus tard à partir de la variété parisienne de cette langue.

Dans l'espace délimité par une sorte d'ellipse dont Lyon et Genève sont les foyers, l'influence germanique a été beaucoup plus faible, si bien que les formes linguistiques produites par la lente latinisation de la Gaule chevelue y sont restées plus proches du latin. La plus importante de ces caractéristiques conservées intactes a trait à l'accent du mot. En langue d'oïl, la décadence de toutes les voyelles inaccentuées finales en un timbre fragile, appelé plus tard « e muet », préparait, dès l'époque carolingienne, la marque distinctive de cette langue, l'oxytonisme généralisé ; c'est-à-dire qu'en langue d'oïl, et par conséquent en français, tous les mots sont accentués sur la dernière voyelle prononcée. Au contraire, en francoprovençal, les voyelles inaccentuées finales ont été conservées, avec des timbres très variés. Chacun des patois francoprovençaux a cinq timbres vocaliques inaccentués à la finale : *i*, *é*, *a*, *o* et un timbre nasalisé, *an*, ou *on* à la sixième personne des verbes. C'est,

Fig. 1. (a) 2D map of the study area showing the location of the sampling stations. (b) 3D map of the study area showing the location of the sampling stations.

Keywords: *work, stress, coping, organizational commitment, organizational citizenship behavior*

1992

www.elsevier.com/locate/jmb

Ia

très tôt (du ^{xiv}^e au ^{xvi}^e siècle) la langue administrative des différentes régions francoprovençales, qu'elles soient politiquement françaises ou non, les langues parlées quotidiennement par les habitants ont été longtemps, jusqu'au ^{xx}^e siècle, les multiples variétés géographiques de cette langue romane, c'est-à-dire les multiples patois francoprovençaux.

UNE LANGUE GÉOGRAPHIQUEMENT VARIABLE

Le francoprovençal est une langue romane qui est restée au stade naturel de langue géographiquement variable, exactement comme l'était au Moyen Âge la langue d'oïl, avant que la langue du Roi, c'est-à-dire la variété parisienne de la langue d'oïl, ne propose ou n'impose une forme unitaire et codifiée, qui devint, au fil des siècles, le français. Aucune ville du domaine francoprovençal n'a jamais imposé à l'ensemble linguistique un standard tiré de ses usages. Aucun groupe d'écrivains n'a jamais institué un artefact linguistique pour que tous les textes francoprovençaux aient la même forme écrite. Le francoprovençal est constitué par l'ensemble des langues des villes et des villages qui ont entre elles les traits communs suivants :

- 1/ la conservation des timbres vocaliques inaccentués à la finale ;
- 2/ la conservation sous forme de *-a* ou de *-o* de la voyelle A accentuée du latin, même en syllabe ouverte ;
- 3/ une très forte palatalisation du timbre A latin, accentué ou non, ce qui complique la morphologie des noms féminins organisés en deux séries, ainsi que la conjugaison des verbes qui continuent les verbes latins en *-ARE*. Ces caractéristiques se retrouvent dans tout le domaine francoprovençal, à l'exception de la double conjugaison qui a été simplifiée à l'est des Alpes⁵, région qui tout de même présente de très nombreux exemples non verbaux de la palatalisation du timbre A.

Telles sont les caractéristiques essentielles de l'ensemble francoprovençal. Cette langue est restée géographiquement variable, sans jamais subir la moindre tentative d'unification, comme cela

5. Voir T. Telmon, « Une analyse grammaticale : les verbes réguliers dans la Vallée d'Aoste », dans *l'Atlas des patois valdôtains. État des travaux 1978*, Aoste, Musumeci, 1979, p. 39-51.